

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

Réunion régulière du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 21 juin 2018 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

21 juin 2018

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont
M. Jonathan Lacourse, Maskinongé
M. Alain Pichette, Louiseville
M. Serge Ferron, substitut de Yamachiche
M. Réjean Carle, Sainte-Ursule
M. Sylvain Arvisais, Saint-Léon-le-Grand
M. André Clément, Saint-Justin

Étaient aussi présent :

M. Mario Paillé, secrétaire-trésorier
M. Francis Morel-Benoît, responsable des opérations

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 17 mai 2018
4. Dépôt et adoption de la correspondance
5. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
6. Approbation du paiement des comptes
7. Dépôt des résultats financiers au 31 mai 2018
8. Consommation hebdomadaire
9. Suivi des nappes de la Régie
10. Pluviométrie
11. Information sur les opérations et équipements
 - 11.1 Rapport d'activités de Francis Morel-Benoît
 - 11.2 Panneaux d'identifications des adresses
12. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé
13. Varia
 - 13.1 Entente intermunicipale
 - 13.2 Réunion du comité de travail pour le budget 2019
 - 13.3 Horaire de travail des employés

- 13.4 Formation sur la préparation de documents
- 13.5 Comité de ressources humaines
- 13.6 Discussion concernant le renouvellement de la télémétrie
- 14. Période de questions
- 15. Levée de la réunion

2018-06-085 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour ci-dessus, en laissant le varia ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 17 MAI 2018:

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la réunion régulière du 17 mai 2018 ;

POUR CE MOTIF :

2018-06-086 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 17 mai 2018 tel que rédigé.

4. CORRESPONDANCES RECUES

RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

CORRESPONDANCE

En date du 15 juin 2018

A. MUNICIPALITÉS MEMBRES

15 mai 2018

Yamachiche – Versement du mécanisme palliatif 2017.

15 mai 2018

Saint-Édouard-de-Maskinongé – Paiement de la facture de consommation de 2017.

5 juin 2018

Ste-Angèle-de-Prémont – Résolution 114-06-18 acceptant la modification du mécanisme palliatif.

5 juin 2018

Ste-Angèle-de-Prémont – Résolution 115-06-18 mandatant la mairesse et le directeur général pour signer l'entente intermunicipale modifiée.

6 juin 2018

Yamachiche – Résolution 172-2018 concernant la cession de débit.

7 juin 2018

Louiseville – Lettre informant leur ouverture à céder une partie de leur débit réservé à Yamachiche.

12 juin 2018

Yamachiche – Lettre concernant la cession de débit.

12 juin 2018

St-Justin – Résolution 2018-06-127 acceptant la modification du mécanisme palliatif.

12 juin 2018

St-Justin – Résolution 2018-06-128 mandant le maire et la directrice générale pour signer l'entente intermunicipale modifiée.

12 juin 2018

St-Justin – 3^e versement de la quote-part 2018.

12 juin 2018

Ste-Ursule – Résolution 18-06-26 acceptant la modification du mécanisme palliatif et mandant le maire et la directrice générale pour signer l'entente intermunicipale modifiée.

13 juin 2018

Maskinongé – Résolution 150-06-18 acceptant la modification du mécanisme palliatif et mandant le maire et la directrice générale pour signer l'entente intermunicipale modifiée.

B. AUTRES CORRESPONDANCES

29 mai 2018

ISDE Canada – Nouvelles fréquences radios.

6 juin 2018

Banque Manuvie – Relevé des opérations au 31 mai 2018, Solde : 681 642,44 \$.

13 juin 2018

Morency Société d'avocats – Projet d'entente intermunicipale ayant pour objet de maintenir les activités et les opérations de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

13 juin 2018

CNESST – Relevés des prestations accordées et des sommes imputées au 31 mai 2018.

2018-06-087

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Clément et résolu unanimement de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

5. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

DÉLÉGATION DE POUVOIR MARIO PAILLÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Réunion régulière du 21 juin 2018

Réunion régulière du 21 juin 2018

Salaires au 17-05-2018	Employés	2 673,95
Bell	Téléphone administration mai	267,26
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-21	2 353,08
Hydro-Québec	Électricité BSE	1 176,48
Hydro-Québec	Électricité Compteur SJ	38,59
Salaires au 24-05-2018	Employés et Conseil d'administration	3 247,93
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-02	800,63
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-04	192,13
Hydro-Québec	Électricité Chambre 102	30,67
Salaires au 31-05-2018	Employés	2 673,95
Hydro-Québec	Électricité Compteur SL	35,48
Hydro-Québec	Électricité Chambre 206	79,46
Salaires au 07-06-2018	Employés	2 673,95
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-03	2 384,64
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-22	104,01
Hydro-Québec	Électricité BSA	1 921,07
Bell Mobilité	Pagelettes juin 2018	75,98
Hydro-Québec	Électricité Puits SE-11/12	2 759,48
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-01	90,56
L'Union-Vie	Assurances collectives juin 2018	1 172,15
Desjardins Sécurité financière	Cotisations RPA mai 2018	2 110,30
Receveur Général Canada	DAS mai 2018	2 693,65
Revenu Québec	DAS mai 2018	5 859,95
Hydro-Québec	Électricité Réservoir SE	28,82
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-23/24	5 803,37
Sogetel	Service téléphone BSA + Lien internet	208,05
Hydro-Québec	Électricité Compteur MK	33,98
Salaires au 14-06-2018	Employés	3 064,53
Visa Desjardins	Actuateur, Licences radios, Abonnement signal. rout.	1 979,38
Bell Mobilité	Cellulaire: dernière semaine de mai et juin 2018	76,53
		46 610,01

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil le rapport préparé en date du 15 juin 2018 relativement aux dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 15 juin 2018 ;

2018-06-088

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Arvisais et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport préparé en date du 15 juin 2018 relativement aux dépenses payées dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

6. APPROBATION DES COMPTES

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 21 JUIN 2018
FONDS ADMINISTRATION

8469	Soudure Expert	Réparation de la barrière du réservoir SE	241,45
8470	Municipalité de Maskinongé	Remboursement mécanisme palliatif 2017	1 354,49
8471	Municipalité de St-Justin	Remboursement mécanisme palliatif 2017	458,53
8472	Garage RS Lessard	Contrat de déneigement - versement final	603,62
8473	Bergeron électrique	Raccordement valve réservoir SA	248,18
8474	Location C.D.A.	Vestes de signalisation	51,72
8475	Municipalité de St-Léon	Remboursement mécanisme palliatif 2017	126,38
8476	Garage A. Ferron	Batterie sur le F-150	272,08
8477	Municipalité de Ste-Ursule	Remboursement mécanisme palliatif 2017	926,96
8478	Chaussure Pop	Bottes et imperméable pour l'étudiant	136,21
8479	Patrick Morin	Échangeurs d'air pour le SE-13 et SU-02	1 177,46
8480	Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménager des bureaux	425,41
8481	I. Gagnon & fils	Quincaillerie diverse	356,18
8482	Ville de Louiseville	Remboursement mécanisme palliatif 2017	8 183,21
8483	Entreprises Paul St-Yves	Contrat de déneigement - versement final	488,64
8484	Municipalité de Ste-Angèle	Remboursement mécanisme palliatif 2017	357,05
8485	Dépanneur 350	Essence et diésel	473,29
8486	Groupe Environnex	Analyses de laboratoire	334,01
8487	Javel Bois-Francis	Hypochlorite de sodium	1 753,28
8488	Syst. Hydraulique Louiseville	Adapteur pour mélangeur	86,23
8489	Chemaction	Pompe doseuse	678,59
8490	Dicom Express	Frais de messagerie	85,17
8491	Filtrum inc.	Télémétrie - premier versement	25 187,57
8492	Climatisation Bélanger	Entretien des unités	552,94
8493	Solutia Télécom	Téléphone cellulaire	137,96
8494	Toshiba Solution d'affaires	Photocopies	64,41
			44 761,02

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 21 juin 2018.

 Mario Paillé, trésorier

de quarante-quatre mille sept cent soixante-et-un et deux (44 761,02 \$) pour l'administration.

7. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2018

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire au 31 mai 2018 préparé en date du 14 juin 2018 ;

POUR CE MOTIF :

2018-06-090

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Pichette et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire au 31 mai 2018 préparé en date du 14 juin 2018.

8. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 19 juin 2018 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

9. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 10 juin 2018 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

10. PLUVIOMÉTRIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 8 juin 2018 relativement à la pluviométrie.

11. INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS ET ÉQUIPEMENTS

11.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOÎT

Rapport de Francis Morel Benoit sur les activités d'opération et d'entretien des équipements de la Régie :

- Nous avons fait changer une des deux batteries sur le Sprinter.
- Nous avons fait changer la batterie du F-150 et fait réparer la flèche qui causait une décharge de la batterie.
- Nous avons fait machiner un adaptateur pour le mélangeur de chlore du bâtiment de St-Édouard par Systèmes hydrauliques Louiseville.
- Nos échangeurs d'air étaient touchés par un rappel du Programme de contrôle de la sécurité de Venmar. Nous avons fait remplacer les échangeurs défectueux du SU-02 et SE-13 pour lesquels nous auront un crédit de 100\$ et fait réparer les autres gratuitement. Celui du SE-11/12 n'est pas touché par ce rappel et celui du SU-01 a complètement été enlevé.
- Notre étudiant aide-opérateur a débuté son travail le 5 juin.

- La génératrice du SE-11/12 avait un problème de chauffe-moteur et elle a été réparée par Drumco.
- La courroie qui entraîne la tondeuse de notre tracteur à pelouse débarque souvent. Nous l'avons envoyé réparer chez Mécanique Maski.
- Nous avons fait réparer la barrière du réservoir SE brisée par notre déneigeur par Soudure Expert.
- L'installation du nouveau débitmètre du SU-04 se fera le 28 juin par Soudure Expert et la mise en service se fera au plus tard le 13 juillet par Endress & Hauser.
- L'inspection annuelle de nos extincteurs s'est faite le 21 juin.

11.2 PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES ADRESSES

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré a obtenue de la part des municipalités concernées les adresses civiques de ses installations ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'afficher les adresses des installations ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Martech a déposé une soumission au montant de 1 260,25 \$ plus taxes pour la confection des plaques d'identification des adresses et pour la fourniture des poteaux et de toute la quincaillerie nécessaire ;

POUR CES MOTIFS :

2018-06-091

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'accepter la dépense et d'autoriser la confection des panneaux d'identification des adresses des installations de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré par l'entreprise Martech.

12. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ

Aucun développement.

13. VARIA

13.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE

Les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré renoncent à l'avis de 72 heures pour la prise de connaissance de la version finale de la documentation relative à ce point compte tenu qu'ils en ont pris connaissance lors de la réunion de travail du 14 juin 2018 et qu'ils avaient des modifications à soumettre au procureur. La version finale a été transmise par le procureur le 20 juin 2018 et aussitôt transférée aux membres du conseil d'administration de la Régie.

CONSIDÉRANT QUE la Régie est à revoir son entente intermunicipale pour y intégrer *l'Entente de principe relative à l'autorisation d'excéder les débits réservés pour la fourniture en eau potable* signée le 7 mars 2018 avec la

municipalité de Yamachiche ainsi que la nouvelle formule du mécanisme palliatif telle que proposée par Mallette S.E.N.C.R.L. ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de la rédaction de la nouvelle entente intermunicipales a été donné au procureur de la Régie du cabinet Morency, société d'avocats ;

POUR CES MOTIFS :

2018-06-092

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Lacourse que les membres du conseil d'administration entérinent *l'Entente intermunicipale ayant pour objet de maintenir les activités et opérations de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré* tel que présentée par le cabinet Morency, société d'avocats **ET** recommandent aux municipalités membres de l'adopter.

QU'une copie de cette entente soit acheminée à chacune des municipalités membres.

QUE chaque conseil municipal mandate son maire et son directeur général à signer pour et au nom de la municipalité la nouvelle entente intermunicipale.

QUE Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier soit mandaté pour aller faire signer l'entente intermunicipale par le maire et le directeur général de chaque municipalité membre.

Madame Barbara Paillé, présidente demande un vote enregistré sur cette résolution :

Pour :		Contre :
Louiseville	(4 voix)	
Maskinongé	(1 voix)	
Sainte-Ursule	(1 voix)	
Sainte-Angèle-de-Prémont	(1 voix)	
Saint-Léon-le-Grand	(1 voix)	
Yamachiche	(1 voix)	
Saint-Justin	(1 voix)	

Adoptée à l'unanimité.

13.2 RÉUNION DU COMITÉ DE TRAVAIL POUR LE BUDGET 2019

Madame Barbara Paillé informe les membres du conseil d'administration qu'une réunion de travail aura lieu le 23 août 2018 à 19 h 00 au bureau administratif de la Régie pour préparer le budget de l'année 2019.

13.3 HORAIRE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

Ce point sera traité au point 13.5 de la présente réunion.

13.4 FORMATION SUR LA RÉDACTION DE DOCUMENTS

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré aimerait parfaire ses connaissances sur la rédaction de documents, notamment les procès-verbaux et les règlements ;

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ offre la formation en ligne « *Préparation et rédaction de documents: procès-verbaux, règlements et politiques* » au coût de 368,00 \$ plus taxes ;

POUR CES MOTIFS :

2018-06-093 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu unanimement d'accepter la dépense et de permettre à Monsieur Mario Paillé de suivre la formation « *Préparation et rédaction de documents: procès-verbaux, règlements et politiques* ».

13.5 COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail des employés d'opération se termine le 31 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'IL est préférable que la négociation soit terminée avant le prochain budget, soit août 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de former un comité de ressources humaines ;

POUR CES MOTIFS

2018-06-094 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu à l'unanimité que le comité de ressources humaines soit composé de Madame Barbara Paillé et de Monsieur André Clément et que ce dit comité se réunira avec les employés d'opération le mercredi 27 juin 2018 à 18 H 00 au bâtiment administratif de la Régie.

13.6 DISCUSSION CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DE LA TÉLÉMÉTRIE

Monsieur Francis Morel-Benoit informe que la migration vers les nouvelles radios, antennes et câbles est terminée et fonctionnelle. L'ingénieur de la firme Origine devra effectuer des tests de conformité et de durabilité et faire ses recommandations à la Régie. Le support technique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 se fera par la compagnie Horizon.

Le conseil de la Régie envisagera de lancer le processus pour la deuxième phase du projet de télémétrie à l'automne dans le but d'en faire l'implantation au printemps 2019.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est mentionnée.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

POUR CE MOTIF :

2018-06-095

IL EST PROPOSÉ par Madame Barbara Paillé et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 21 H 20.

Présidente

Secrétaire Trésorier

